

Importance et utilité des Célébrations dominicales de la Parole

Les célébrations dominicales de la Parole ont été encouragées depuis le concile, mais leur mise en place se heurte à bien des obstacles. Pourtant, elles permettent de faire entendre davantage l'Évangile dans des sociétés qui en ont tant besoin.

Au moment de s'éloigner de leur regard, Jésus ressuscité disait à ses disciples : « Vous allez recevoir la force de l'Esprit Saint ; vous serez alors mes témoins jusqu'aux extrémités de la terre » (Ac 1, 8). Les disciples se mirent en route et, de cité en cité, « ils annoncèrent la Bonne Nouvelle et firent bon nombre de disciples » (Ac 14, 21). Dans la foulée, l'Évangile a été largement annoncé et, dans nos pays, jusqu'en toute localité. Depuis lors, cette annonce y était faite chaque dimanche dans les célébrations eucharistiques. Mais ce dynamisme a été bloqué, faute de prêtres.

En d'autres régions du monde, en Amérique latine, en Afrique, en Asie, où les prêtres et les missionnaires sont proportionnellement bien moins nombreux qu'en Europe et, de ce fait, les eucharisties plus rares, le partage de la Parole de Dieu a été organisé grâce au développement des communautés ecclésiales de base, animées par des catéchistes et des équipes pastorales. Au concile Vatican II les évêques, très attentifs à ces expériences pastorales, les ont recommandées à toutes les Églises locales :

« On favorisera la célébration sacrée de la Parole de Dieu à l'occasion des veilles des fêtes solennelles, à certaines fêtes de l'avent et du carême, ainsi que les dimanches et jours de fête, surtout dans les localités privées de prêtres. » (*Constitution sur la liturgie*, 4 décembre 1963)

Cinquante ans plus tard, malgré les campagnes de nouvelle évangélisation, l'éloignement de notre monde par rapport à l'Évangile n'a fait qu'empirer. Les contre-témoignages sont devenus flagrants, à commencer par le repli égoïste des États-Unis du président Trump et en Europe par les insuffisances de la politique migratoire. Dans ce contexte, les recommandations du concile sur les célébrations de la Parole n'en deviennent que plus pressantes, pour nourrir à nouveau l'ensemble du peuple catholique de la Parole de Dieu et le rendre missionnaire localement et, par ricochet, dans les organisations sociales et politiques de nos pays.

Une première réponse aux recommandations du concile : les ADAP, ADACE, etc.

En juin 1988 les instances romaines publiaient un *Directoire pour les assemblées dominicales en l'absence de prêtre (ADAP)*. Dans l'édition française, les évêques faisaient état d'expériences lancées une vingtaine d'années plus tôt et justifiées par les échecs d'autres solutions, dont celle des regroupements de plusieurs communautés en un même lieu (p. 10) : « dispersion des chrétiens,

effacement de la visibilité du rassemblement en un grand nombre de lieux, abandon des personnes qui ne pouvaient se déplacer (enfants et personnes âgées, malades), etc. ».

Malgré ce constat lucide, l'expérience des ADAP n'a pas bénéficié d'un soutien pastoral suffisant. Des équipes qui s'y étaient dévouées se sont découragées. D'autres ont été balayées sans préavis par des changements de personne ou des mutations diocésaines, trop souvent dans l'illusion d'une remontée des vocations presbytérales ou de regains de ferveur dans les paroisses. On pensait qu'il suffisait d'annoncer la messe dans la paroisse voisine pour susciter des déplacements enthousiastes. Or, dans les secteurs où la messe dominicale est célébrée tantôt dans une église, tantôt dans une autre, les paroissiens dont l'église reste fermée disent : « Nous sommes libres, ce dimanche ». Et ils restent chez eux.

Ce comportement s'explique. Pendant des siècles les paroissiens étaient soumis à la pression de l'obligation d'assister (c'était le langage de l'époque) à la messe dominicale dans leur paroisse, sous peine de péché mortel, et donc, dans cette logique, de damnation en cas de mort subite ! La pression a disparu, mais il aurait fallu mettre en place une pastorale de la persuasion, fondée sur la fidélité personnelle au Christ. La nature humaine cède volontiers à la facilité : déjà, aux premiers temps de l'Église, les pasteurs des communautés avaient dû multiplier les appels à participer aux célébrations. *L'Épître aux Hébreux* en fait état : « Ne délaissions pas nos assemblées, comme certains en ont pris l'habitude, mais encourageons-nous... » (10, 25). À cet égard, jusque dans un passé récent, lorsque le nombre des prêtres le permettait encore, les responsables pastoraux favorisaient la proximité des eucharisties dominicales en multipliant les lieux de célébrations : églises annexes, oratoires, nouvelles constructions, messes du samedi soir.

Mais en quelques années, le mouvement s'est totalement inversé, avec les résultats que l'on constate à présent. Par contre, des communautés musulmanes tiennent des assemblées de prière, même quotidiennes, dans des oratoires de fortune, et cela dès 7h du matin. Dans le même sens, le grand rabbin de Strasbourg déclarait, à son entrée en fonction : « J'ai l'idée de constituer des groupes de jeunes de la communauté qui possèdent les connaissances pour assurer des offices et animer un shabbat. Nous pourrions également former ceux qui demandent à l'être ».

Pour un renouveau des célébrations dominicales de la Parole

La mise en place de célébrations dominicales de la Parole a été explicitement encouragée par les papes. En effet, après le synode des évêques sur la Parole de Dieu, en 2010, le pape Benoît XVI reprenait à son compte l'intuition conciliaire : « Les Pères synodaux ont exhorté tous les pasteurs à diffuser dans les communautés qui leur sont confiées les moments de célébration de la Parole... La célébration de la Parole de Dieu est fortement recommandée dans les communautés qui, par manque de prêtres, ne peuvent célébrer le sacrifice eucharistique aux fêtes d'obligation » (*Verbum Domini*, 65).

Quant au pape François, on sait les encouragements qu'il avait prodigués pendant son ministère épiscopal. En effet, selon un entretien de 2007 publié par Andrea Torielli, dans son livre *François, le pape des pauvres* (p. 123), le cardinal Bergoglio expliquait que dans les villes, selon les sociologues, l'influence d'une paroisse ne s'étend que sur un rayon de six cents mètres, alors qu'à Buenos Aires les églises sont distantes les unes des autres d'au moins deux kilomètres. Le futur pape François faisait alors aux prêtres de son diocèse cette recommandation : « Si vous le pouvez, louez un garage, trouvez un laïc disponible, qu'il y aille, qu'il enseigne et même qu'il donne la communion si on le lui demande ». Un curé faisant remarquer que cela pouvait détourner les gens de l'église paroissiale, le cardinal Bergoglio répondait qu'ils n'y venaient pas de toute façon !

Ces propos manifestent que l'urgence s'étend même aux villes. Quant aux campagnes, les situations sont très variées. Dans tel secteur les villages sont dispersés, distants, difficiles d'accès en hiver, tandis qu'ailleurs il s'agit de bourgs, proches les uns des autres et regroupant des populations assez denses. Or même les petits villages sont capables de s'organiser au niveau communal et de constituer des conseils municipaux. Ces compétences permettraient également d'y constituer des équipes pastorales.

Des expériences et des documents à disposition

Des revues diocésaines et des sites informatiques font connaître des expériences positives, comme celle menée depuis une dizaine d'années dans la périphérie d'une ville industrielle de l'est de la France, où sont organisées régulièrement des célébrations dominicales de la Parole dans les cinq églises du secteur. Les équipes liturgiques y sont assez nombreuses ; cela permet à leurs membres de se relayer. L'équipe d'animation pastorale, avec les prêtres et diacres du secteur, organise leur formation de façon suivie. Les paroissiens reconnaissent que ces célébrations sont bien préparées et ils y participent avec joie. Pour le moment, le nombre de prêtres disponibles permet encore d'y alterner régulièrement, de dimanche en dimanche, les eucharisties et les célébrations de la Parole.

Cette expérience met en valeur à la fois la mission des prêtres et celle des équipes liturgiques. Les prêtres assurent la formation, tandis que les équipes pastorales et liturgiques répartissent et assurent les différents ministères et fonctions au cours des célébrations. Les documents et matériaux pour la préparation des assemblées ne manquent pas, ils permettent même à des équipes modestes d'assurer des célébrations dignes.

À cet égard, notre revue, *Feu Nouveau*, propose pour chaque dimanche des orientations et des matériaux : commentaires des lectures, textes pour célébrer, monitions, propositions pour des partages autour des lectures. D'autres revues ainsi que des sites Internet diffusent des matériaux analogues. Quant aux livrets *Célébrons le dimanche 2018*, une publication annuelle, comparable au *Missel des dimanches*, ils sont destinés à la fois aux animateurs et aux par-

ticipants, pour leur permettre d'unir leurs voix dans des prières communes (Éditions du Signe, 1, rue Alfred Kastler, BP 10094, - 67038 STRASBOURG CEDEX).

Du point de vue pastoral et dans le contexte actuel, la mise en place de célébrations dominicales de la Parole présente de nombreux avantages. Cela favorise le développement des communautés locales, dans le cadre paroissial, par la formation d'équipes d'animation liturgique, par la tenue régulière, si possible hebdomadaire, d'assemblées dans chaque église, et surtout par une appropriation renouvelée de la Parole de Dieu. Cette sensibilisation et l'engagement de jeunes dans les équipes pastorales peuvent aussi constituer un terrain favorable à l'émergence de vocations aux ministères.

Après des siècles de « mise en veilleuse », le concile Vatican II a rendu sa place à la Parole de Dieu dans la liturgie. Mais ce progrès récent est menacé par la diminution inéluctable des célébrations eucharistiques, faute de prêtres. Fort heureusement, une généralisation des célébrations dominicales de la Parole peut permettre d'étendre l'évangélisation par les communautés locales et d'imprégner davantage nos sociétés par la Bonne Nouvelle de Jésus Christ.

Marcel Metzger